

**LA TEMPÉRATURE**

Le dernier dimanche de 1922. Éclaircies, ondées, grains. Vent S.-O.-N.-O. modéré, et grains. Paris 730, nuit +4°, jour +8°. Fortes orages prochains.

La dépression — 10mm Grande-Bretagne avec baisses générales, se comblera, et à son sillage Basse — 8 à 12mm Scandinavie, Europe centrale, moindre Méditerranée. France : centres tourbillonnaires sur France. — Journée modérée pour l'aviation : visibilité moyenne, grains orageux, coups de vent.



# Le Matin

5h

NUMÉRO CONTINUÉ 15

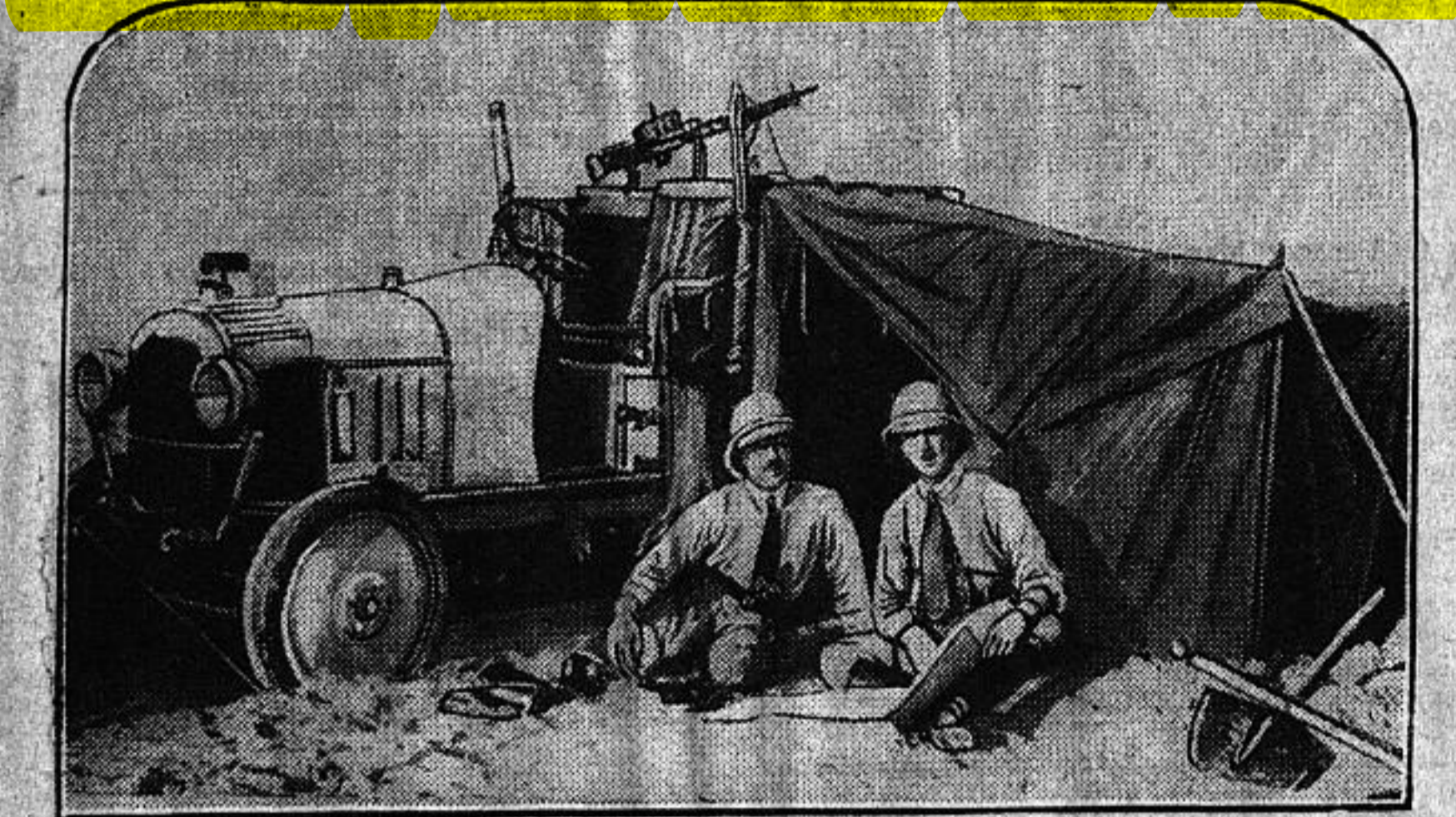
BOUL. FAUB. POISSONNIÈRE, PARIS (IX<sup>e</sup>) ADRESSE TÉLÉGR. : MATIN-PARIS TEL. GUT. 08-04, 08-05, 08-06, 15-80

**Le Sénat a prolongé l'éducation obligatoire jusqu'à 14 ans**

Il ne suffit pas de prolonger l'obligation. Il faut l'appliquer.

## LES AUTOCHENILLES A LA CONQUÊTE DU DÉSERT

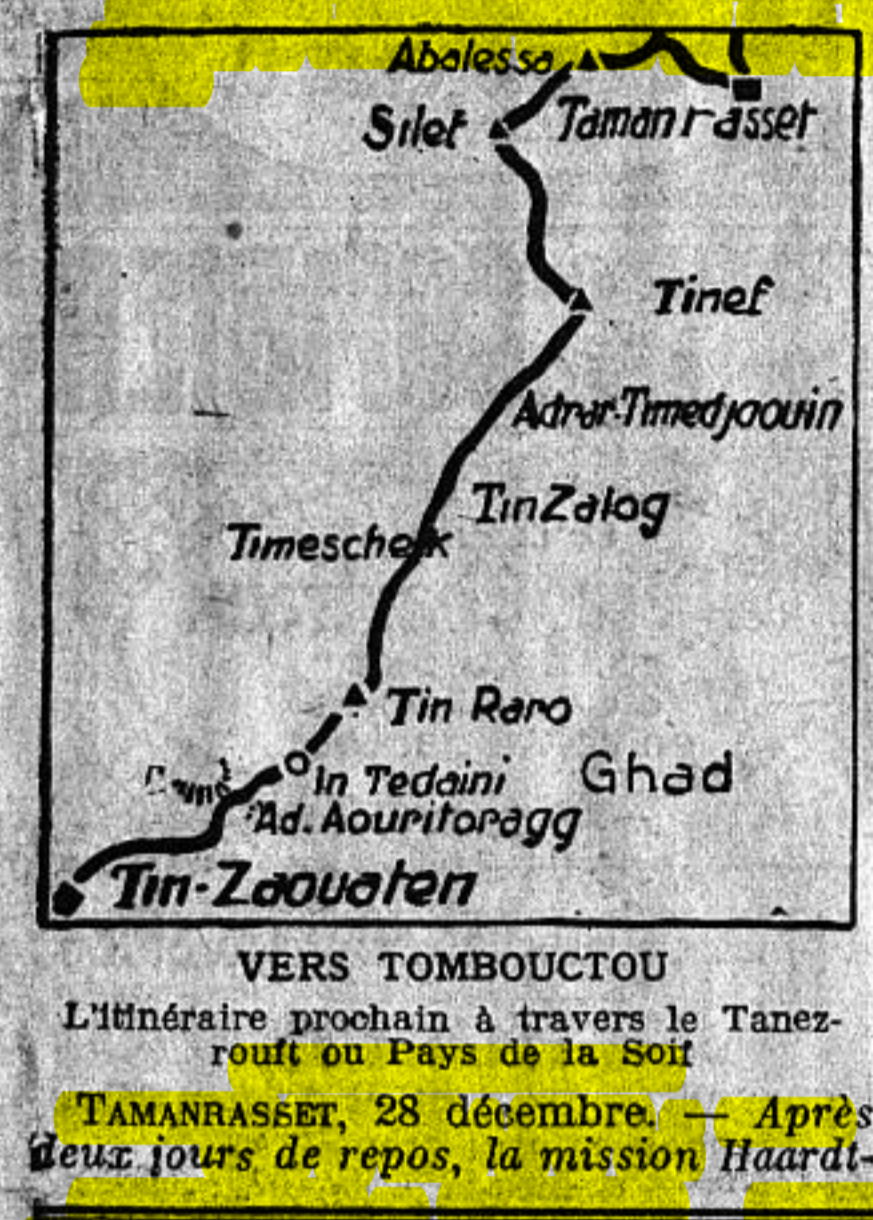
**LA MISSION HAARDT-AUDOUIIN-DUBREUIL est arrivée au Hoggar, véritable centre du Sahara**



LES CHEFS DE LA MISSION : M. HAARDT, A DROITE, ET M. AUDOUIN-DUBREUIL DEVANT L'AUTOCHENILLE CITROËN, MUNIE D'UNE MITRAILLEUSE

Les 700 kilomètres qui séparent In-Salah de Tamanrasset n'ont pas été franchis — on le conçoit aisément — avec la même facilité qu'on trouve à rouler en automobile de Paris à Marseille, la distance entre ces deux villes étant sensiblement la même.

Les deux chefs de la mission, MM. Haardt et Audouin-Dubreuil, ont dû déployer l'activité et l'énergie nécessaires pour vaincre le soleil et le sol : le soleil qui émause la volonté, le sol qui oppose une multitude de barrières à la marche en avant.



Audouin-Dubreuil, qui effectuait la traversée du Sahara en autochenilles, est repartie d'In-Salah le 24 décembre, aux premières lueurs du jour.

Elle a franchi les vastes plaines du Tidikelt, battues par de grands vents et dont les pistes, parcourues par de nombreuses caravanes, sont jalonnées de cadavres de chameaux.

La mission a ensuite quitté le désert de sable pour entrer dans le désert de pierres.

Les voitures ont abordé ces nouveaux terrains sans ralentir, et malgré des parcours sinueux sans trace, leur marche a été toujours régulière, à raison de plus de 200 kilomètres par jour.

La mission a campé la nuit de la Noël dans les dernières montagnes bleues du Mouydir, aux confins du Hoggar.

Elle est entrée le 26 décembre, par Arrem-Tik, sur le territoire du Hoggar, « l'Attakor », comme l'appellent les Touareg. C'est le véritable centre du Sahara. (Havas.)

## UN MATCH DE BOXE FRANCO-AMERICAIN

**MARCEL NILLES BAT FRANK MORAN AUX POINTS**



Ce que fut le match d'hier soir : une succession de corps à corps au cours desquels Frank Moran (à droite), lourd de ses 90 kilos, se laissait tomber sur Nilles, dans l'espoir d'user à la longue la vigueur musculaire de son adversaire.

## PROPOS D'UN PARISIEN

**Un illettré moderne**

Un jour, pendant la guerre, je fus conduit par un automobiliste militaire qui était un gargon amusant qui avait de la répartie. Il conduisait sa voiture comme un fou. Le préfet le laissait faire par crainte de montrer qu'il n'était pas rassuré par cette vitesse. J'eus l'occasion de causer longuement avec l'automobiliste, et je fus estomaqué de son ignorance.

Il ne savait rien, ni lire, ni écrire, ni rien. Et c'est pourquoi je songe à lui aujourd'hui. Le *Matin* a publié qu'à Nice les illettrés sont en nombre exagéré et qu'ils ont sur l'histoire de France des notions véritablement désordonnées.

En causant avec le chauffeur du préfet, j'ai pu constater que ce jeune homme croyait que la Russie était en Amérique, que le Japon touchait au Canada, que M. Thiers avait été un grand médecin. Il croyait que le Sahara était un grand fleuve, que Bonaparte était un Égyptien de naissance, qu'il avait fait la conquête de la France à l'aide des musulmans... C'était incroyable!

Le jeune homme m'avoua qu'il n'avait jamais été à l'école et qu'en somme, tout ce qu'il savait, il l'avait appris au cinéma.

On a peine à se rendre compte de ce que peut être le cerveau d'un jeune homme ainsi lancé dans la vie moderne. Quels troubles doit apporter dans une telle intelligence le spectacle du monde, combiné avec des films et les paroles des orateurs?

Un jour, je discutais de ces choses avec le préfet qui me répondit :

— Ce petit ? Il a des idées politiques arrêtées. Il a des opinions catégoriques sur tout. Il parle très bien, avec chaleur... Il dit n'importe quoi, mais il le dit bien... Et si, dans une réunion publique, vous l'aviez jamais pour adversaire, vous seriez collé!

Louis Forest

## L'émiettement communiste

**ou le parti des "ôte-toi de là que je m'y mette"**

Comment il fut procédé à l'exclusion des rédacteurs à l'Humanité

« Le parti de la grande amitié », pour nous servir d'une expression chère au citoyen L.-O. Frossard, a une façon bien à lui de comprendre la camaraderie.

Ce parti de lutte de classe semble surtout être un parti de lutte de place. « Les ôlé-toi de là que je m'y mette » y sont nombreux. Tous les moyens, même les pires, leur sont bons. Cela avait déjà été dit à la tribune du dernier congrès de Paris. Ce qui s'est passé vendredi soir dans les bureaux de l'Humanité vient juste à point pour illustrer cette opinion.

Vous connaissez l'histoire. Elle vaut surtout par les détails.

Trois « camarades » érigés en juges, les citoyens Amédée Dunois, à la barbe fleurie, André Rosmer, maigre et costipé, René Renaud, grassouillet et souhaiant, furent comparés devant eux un par un, un certain nombre de leurs collaborateurs.

Au citoyen Noël Garnier, ils dirent :

— Tes idées ne correspondent plus à la ligne politique de notre journal.

Au citoyen Bernard Lecache :

— Tu es et, quel que tu fasses, tu resteras un reporter boulevardier. Malgré tes cheveux longs, tu n'arrives pas à avoir des pensées vraiment communistes. Tes papiers se ressentent.

Au citoyen André Gybal les trois juges firent, aux cheveux près, le même reproche.

Or, il est à noter que les citoyens Garnier, Lecache et Gybal appartenaient depuis toujours à l'extrême gauche du parti. Ils eurent beau protester de leur parfaite orthodoxie. Rien n'y fit. Congé leur fut signifié.

**On écoute aux portes**

Au citoyen Schwartz, qui leur succéda, aucun grief de teneur communiste ne pouvait être fait. Il s'était en effet profondément incliné devant les vingt et une conditions de Moscou. Il était prêt à s'incliner devant toutes les nouvelles qu'il plairait à l'Exécutif d'édicter.

— C'est très bien, lui dit-on, seulement tu as la langue un peu longue. On t'a entendu dans les couloirs tenir des propos peu respectueux pour nos amis du Kremlin. Ton compte est bon. Tu peux te faire régler.

— Faites entrer Torrès, ordonna le citoyen Amédée Dunois.

À ce dernier, il fut reproché en termes mesurés mais nets d'avoir un esprit petit-bourgeois dont se ressentait vivement et les papiers qu'il faisait et les campagnes qu'il menait. Bref, il était devenu « impossible ».

— Alors me voilà exclu ! tonna M<sup>e</sup> Henry Torrès. Exclu par qui ? Par un Dunois, l'homme de toutes les sales besognes. Je n'accepte pas d'ailleurs cette exclusion.

Le suivant était le citoyen Georges Pioch, critique dramatique de l'Humanité et homme point facilement intimidable.

On lui fit remarquer que la critique et le communisme étaient deux choses tout à fait distinctes et qu'on lui serait très reconnaissant de vouloir bien berner à l'avenir sa collaboration à un ou deux articles par mois. Ce serait tout à fait suffisant.

Rouge de colère, suffoqué d'indignation, le citoyen Georges Pioch ouvrit d'un geste large la porte toute grande pour que les exclus qui étaient dans les couloirs et ceux qui attendaient leur tour d'exclusion ne perdisent rien de la scène et tout vibrant, il lança l'apostrophe suivante :

— Vous êtes trois salauds, trois immondes salauds. Toi, Dunois, tu es un faux anarchiste, puis un faux socialiste, et tu es maintenant un faux communiste.

Le citoyen Pioch conclut :

— Lâchez, vous n'êtes que des lâches. On m'aurait déjà dit à moi la moitié du quart de ce que je viens de vous dire et j'aurais depuis longtemps sauté à la gorge de l'insulteur.

Furent encore exclus, le citoyen Pevet, parce que franc-maçon, le citoyen Tourly parce que centriste, et le citoyen Stephen Magnier par raison d'économie.

Le groupe des exclus, au grand complet, se dirigea tumultueux vers le bureau du citoyen Marcel Cachin.

Ils trouvèrent le directeur de l'Humanité littéralement effondré, balbutiant, prêt à pleurer.

— Mes pauvres amis, gémit-il, je n'y peux rien. Moscou l'ordonne. Je n'ai qu'à m'incliner.

**Démissions**

Ajoutons que deux collaborateurs de l'Humanité, le citoyen Paul Louis et le dessinateur H.-P. Gassier avaient déjà envoyé leur démission.

Dans la soirée d'hier, nous avons pu joindre quelques-uns des congédiés.

— Nous n'avons rien à déclarer, nous ont-ils dit. Notre camarade Pioch a si exactement traduit notre pensée, que nous n'avons pas un mot à ajouter. Le plus clair c'est que nous voici sur le pavé.

Au siège de l'Humanité, grande animation.

Le citoyen Amédée Dunois, secrétaire général, nous déclare :

— Nous avions trop de rédacteurs. Une compression s'imposait.

Le parti communiste ne veut que des hommes sur lesquels il puisse compter.

Or, certains de nos rédacteurs et collaborateurs s'étaient depuis le dernier congrès de Paris, livrés à un petit travail souterrain de sédition.

Il y eut de leur part un véritable complot pour mettre la main sur l'Humanité et nous en chasser.

Frossard leur avait fait des promesses, mais au dernier moment il s'est « dégonflé » et a trahi comme toujours.

— Mais, demandons-nous, qui vous a mandaté pour procéder aux exécutions ?

— Ici point de réponse nette.

Ajoutons pour terminer que Mme Séverin et M. Anatole France seront invités à ne plus se parer du titre de « communistes ».

## UNE PLAINE EN FAUX

**ET ESCROQUERIES de la Fédération du bâtiment contre M. Louis Bringer**

deputé de la Lozère

Celui-ci proteste contre les accusations dont il est l'objet

Par l'organe de M<sup>e</sup> Maurages, la Fédération du bâtiment, qui fait partie de la C. G. T. réformiste et a son siège 211, rue Lafayette, a déposé, ainsi que nous l'annoncions hier, entre les mains de M. Gaspel, doyen des juges d'instruction, avec constitution de partie civile, une plainte en faux et en escroquerie contre M. Louis Bringer, entrepreneur de travaux publics et député de la Lozère.

Voici, d'après la Fédération du bâtiment, les faits qui l'ont amenée à déposer sa plainte :

En juillet 1914, M. Bringer avait obtenu l'adjudication de la création du 9<sup>e</sup> lot des voies ferrées d'Ax-les-Thermes à la frontière espagnole. Le montant global de l'adjudication s'élevait à 575.000 francs. Les travaux commencèrent et prirent fin pendant la guerre.

Au début de 1921, M. Bringer adressa une réclamation au ministre des travaux publics pour demander qu'un supplément de prix lui soit accordé sur les travaux effectués en raison de l'augmentation qu'il avait subie de la main-d'œuvre. À l'appui de sa réclamation, M. Bringer offrait au ministre de produire sa comptabilité et les bordereaux de salaires des ouvriers. Comptabilité et bordereaux furent donc envoyés au ministre et l'administration versa au député de la Lozère la somme globale qu'il réclamait, soit 738.000 francs au lieu de 575.000 francs fixés d'abord, soit un supplément de 163.000 francs.

Or, la semaine dernière, M. Bussières de Lair, un comptable de la maison d'entreprise de M. Louis Bringer, remettait entre les mains du procureur de la République une dénonciation dans laquelle il exposait que « voulant soulager sa conscience » il s'était décidé à révéler à la justice comment, par un truquage de sa comptabilité, M. Bringer dans sa réclamation au ministre des travaux publics avait réalisé d'illucites bénéfices. Il joignait à ces accusations la comptabilité même du député de la Lozère.

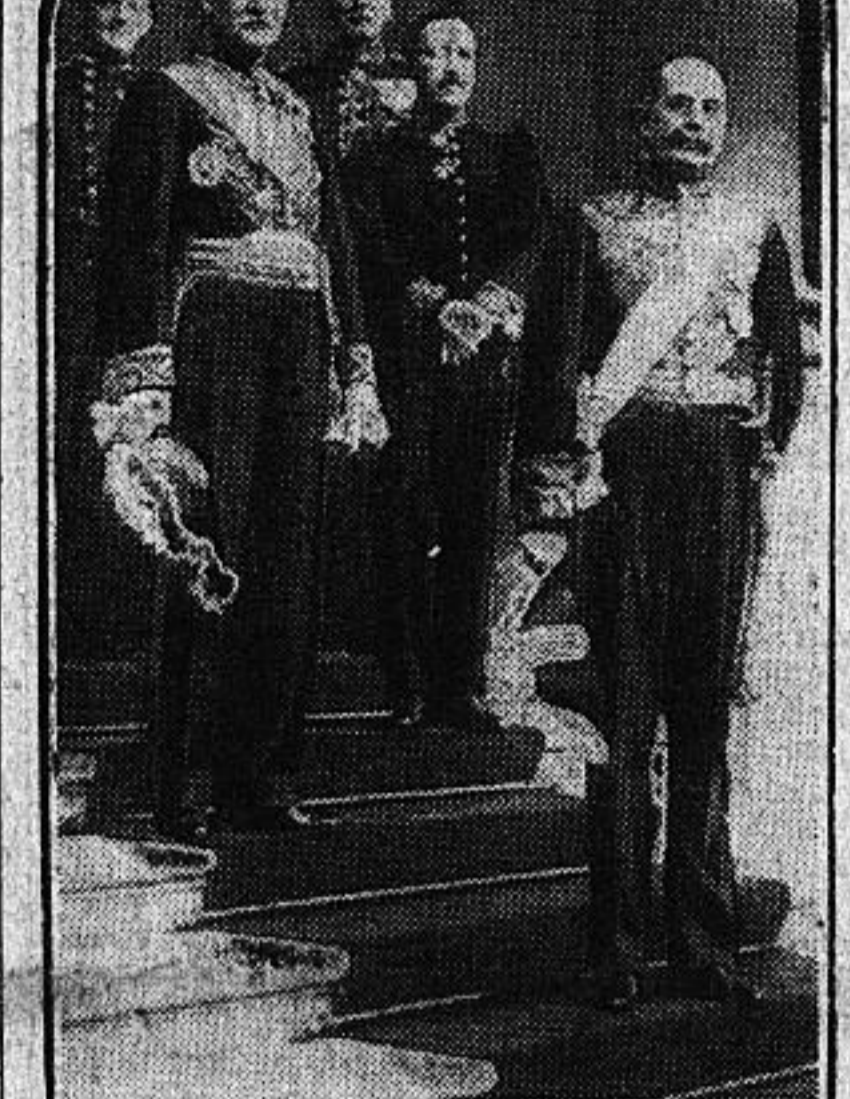
La Fédération du bâtiment ayant connu cette dénonciation estima qu'elle devait intervenir en cette affaire.

— Gardienne des intérêts de la classe ouvrière, nous déclarait-on hier, la Fédération du bâtiment ne pouvait admettre que M. Bringer, pour couvrir ses réclamations injustifiées, se soit appuyé sur une prétendue augmentation des salaires, risquant ainsi de tromper l'opinion.

## LE MARQUIS DE CREWE

ambassadeur d'Angleterre

remet ses lettres de créance au président de la République



A L'ELYSEE  
Lord Crew, son premier plan  
M. de Foaquière, directeur du protocole à gauche  
(Voir en 2<sup>e</sup> page.)

## M. Victor Marguerite sera radié des cadres de la Légion d'honneur

M. Victor Marguerite, commandeur de la Légion d'honneur, sera radié des cadres de l'ordre national, telle est la décision prise par le conseil de l'ordre.

Au début de la semaine, les trois membres composant la commission d'enquête chargée d'examiner le cas de l'écrivain, étaient tombés d'accord : selon eux, une mesure de radiation s'imposait. Un avis en ce sens fut transmis aussitôt au grand chancelier et, jeudi matin, le général Duhal rapporta le conseil de l'ordre.

Après un échange de vues approfondi, les membres présents décidèrent, à l'unanimité, d'adopter les conclusions de la commission d'enquête.

Un rapport a été adressé au garde des sceaux ; ce dernier, en effet, a qualité pour établir et présenter à la signature du président de la République le décret qui est nécessaire pour sanctionner la radiation. Ce document n'est pas publié au Journal officiel.

Hier soir, M. Maurice Colrat n'avait pas encore pris connaissance du dossier. Son intention, d'ailleurs, ne fait aucun doute.

Le ministre de la justice nous a déclaré que le conseil de l'ordre était souverain en matière disciplinaire et qu'en ce qui le concernait personnellement, il ne pouvait que respecter la décision prise par les membres du conseil.

## L'affaire Judet viendra

devant les assises de la Seine dans la deuxième quinzaine de janvier

Désireux d'en finir au plus vite avec l'affaire d'« intelligences avec l'ennemi » dans laquelle se trouve impliqué l'ancien directeur de l'Éclair, M. Ernest Judet, actuellement réfugié en Suisse, le parquet général a décidé hier de faire inscrire cette affaire au rôle des assises de la deuxième quinzaine de janvier.

Mais, étant donné l'absence de l'accusé du territoire français, et l'impossibilité de lui faire signifier par voie diplomatique d'avoir à se présenter devant le jury, diverses autres formalités, dont chacune exige légalement un délai de quelques jours, devront être respectées.

La première consistera à faire présenter la signification au dernier domicile français de M. Ernest Judet et d'en avertir l'accusé « à son de trompe », ainsi qu'il est indiqué en matière de procédure de contumace. Mais, comme bien de son temps, l'huissier chargé de la signification se dispensera d'employer cette méthode musicale et surannée et la remplacera plus simplement par un affichage en bonne et due forme.

Après un court délai, si l'ancien directeur de l'Éclair n'a point répondu à cet appel, les mêmes formalités seront mises en œuvre à la mairie et autour de la mairie du dernier domicile français de M. Judet.

**Jugement par contumace**

En foi de quoi, la procédure de contumace étant terminée, signification sera faite au président des assises de la Seine d'avoir à juger le contumax à la date qui sera fixée par le parquet général. Jugement simple et rapide, où le jury n'aura pas à intervenir, et dans lequel seuls se prononceront le président des assises et ses assesseurs, après récusation de l'avocat général.

Ainsi, que nous le disons plus haut, l'époque retenue pour ce jugement est la deuxième quinzaine de janvier.

**M. Judet viendra-t-il ?**

Seuls, le retour en France de M. Ernest Judet et sa « mise en état » devant la justice française pourraient modifier la procédure dont nous venons d'exposer les grandes lignes.

Or, sait que M. Ernest Judet fit annoncer récemment qu'il n'attendait que la fixation de la date de son jugement pour rentrer en France et venir se constituer prisonnier.

Le fera-t-il ?

Dans l'affirmative, toute la procédure de contumace deviendrait nulle et sans effet, et il est vraisemblable alors qu'une nouvelle instruction — ou plutôt un supplément d'information — serait ordonnée.

## AUJOURD'HUI : HUIT PAGES

EN DEUXIEME PAGE :  
La réception au Matin des étudiants étrangers.

EN QUATRIEME PAGE :  
Les Mille et un Matins : LES CADEAUX, par Henri Duvernois.

EN SIXIEME PAGE :  
La Page du Dimanche.

EN SEPTIEME PAGE :  
1922 économique et financier.

## RÉPONSE AU KAISER

Chapitre V. — AU BORD DU GOUFFRE (Suite)

L'Allemagne a reconnu sa responsabilité et par deux fois : au traité de paix d'abord, et, ce qui l'engage plus encore, si c'est possible, par le vote solennel du Reichstag du 10 mai 1921. Qu'est-ce qu'elle a dit maintenant ? Elle répète qu'en 1918 elle ignorait certains faits. Elle qui scellait ses archives ignorait des faits ! Et en 1921, les ignorait-elle encore ? Après la publication des documents dont nous parlons plus haut, et dont une partie émanait de son propre gouvernement, les ignorait-elle ?

L'Allemagne ajoute qu'elle a avoué sous le coup de l'invasion et pour éviter le désastre. Ce n'est pas exact d'abord. En effet, elle a renouvelé l'aveu en 1921. Loin de ce spectacle terrifiant. Et qui donc fait à l'Allemagne une plus violente injure que celle qui lui vient de ses écrivains et de ses ministres ? Une nation, en effet, peut tomber à genoux au chemin du vainqueur. Elle peut réclamer la paix et rendre ses armes. Elle peut accepter des clauses rigoureuses. Mais peut-elle accepter de s'avouer coupable d'un crime qui a ensanglanté le monde, quand sincèrement elle se sent innocente ? A quel moment l'Allemagne n'a-t-elle plus conscience de son honneur historique ? Est-ce sous les menaces des représailles ou quand celles-ci furent éloignées ? Et encore, pourquoi a-t-elle parlé si tard ? Ce n'est pas sous l'action d'une revanche de conscience. Un intérêt mercantile le guide. Une des bases de la responsabilité pécuniaire étant la responsabilité politique, militaire et morale, reconnue par elle, il convient de saper cette responsabilité, afin d'évincer l'autre.

Venons-en maintenant aux faits. La responsabilité d'une guerre est un contenu de faits successifs qui s'enchaînent l'un à l'autre et dont chacun, en remontrant au présent ou éclaire l'orage au passé, où la nuée est à peine visible, doit expliquer l'autre. Les mobilisations que nous discutons, quant à leurs dates et quant à leurs heures, au chapitre suivant, ne sont qu'un aspect du conflit, et d'ailleurs une guerre a été souvent évitée, malgré une mobilisation. Nous prouverons tout de même, pour être complet, que toutes les responsabilités découlaient des mobilisations sans assumées là par l'Autriche et par l'Allemagne. Mais la mobilisation est une conséquence de l'ultimatum. L'ultimatum, qui est la cause de la guerre par sa brutalité et sa spontanéité, est lui-même une conséquence. Il est la conséquence de l'esprit de guerre, de la volonté de domination, du désir d'hégémonie, de tout ce qui a troublé le monde pendant des siècles.

**Les révélations de M. Giolitti**

Examinons l'ultimatum du 23 juillet 1914 à la leur d'un autre document, lequel vise des faits antérieurs d'une année.

Le 5 décembre 1914, M. Giolitti, président du conseil des ministres italien en 1913, prononçait à la Chambre italienne un terrible discours dont nous avons fait déjà état à la Chambre française le 22 décembre 1914. Voici comment il s'exprimait : « Puisqu'il importe surtout que la loyauté de l'Italie soit maintenue au-dessus de toute discussion, je rappelle que déjà, en 1913, l'Autriche méditait une action contre la Serbie, à laquelle elle voulait donner le caractère d'une action défensive. Bien entendu, notre ministre des affaires étrangères fit savoir à l'Autriche que l'Italie ne se croyait pas obligée de participer à une telle action. »

Jamais plus formidable accusation n'a été portée contre un pays. Est-ce qu'elle est fautive ? Jamais personne, ni en Allemagne, ni en Autriche, n'y a répondu. M. de Bethmann n'en a jamais parlé, ni M. de Jagow.

Ainsi, avant l'attentat de Sarajevo, un an avant, sous le ciel serein, sur la terre tranquille, sans avoir l'excuse, même inacceptable, comme nous allons le voir, d'une émotion nationale, les deux empires centraux entraînaient en guerre.

Le refus de l'Italie glaça l'Allemagne. Ce refus n'était pas prévu, car la conception de l'honneur est tellement différente entre certains peuples, que quelques-uns ne peuvent pas douter qu'on ne les imite. Elle voulut attendre et, pour remplacer la nation qui refusait de se déshonorer, fourbir davantage ses armes.

C'est alors que meurt en territoires autrichiens, gardé par une police purement autrichienne, organisée spécialement pour ce jour-là par un général autrichien, le prince héritier d'Autriche. « Toute mon œuvre est à recommencer », dit Guillaume II sur le yacht où lui est annoncée la nouvelle devant le prince de Monaco qui entend et qui remarque en même temps son teint livide. À partir de ce jour, 28 juin 1914, l'Autriche ne dit rien. L'Allemagne ne dit rien. On prépare le coup. On endort l'inquiétude par la presse et on donne les garanties de sagesse verbale

## LES SOUHAITS



« Vayons ! est-on toujours sincère quand on ironise une bonne santé... et une longue vie... nous formulons des vœux de bonheur... »

« A l'envie à héritage on souhaite... »

« A tout le monde on fait des vœux !... C'est une monnaie pour souhaiter... qu'en 1923 on trouve des appartements à louer... et que ne... gloire... prospérité... c'est l'un puisse circuler sans se faire trop délicieux !... »